

# Osthoffen

*mon village*

Janvier 2016



Le mot du Maire .....	2
Conseil Municipal	
Principales décisions .....	3/5
Budget primitif 2015 .....	6
À l'école.....	7
Église Saint-Jacques.....	8
Horloge	
Paroisse .....	9
Chorale	
Foyer-club .....	10/11
Yoga .....	11
Pêche	
Badminton .....	12
Tennis de table.....	13
Tennis .....	14/15
École de musique	
Don du sang .....	16
Le combat de Noa	
Bouchons Bonheur 67 .....	17
Etat civil 2015	
Maisons fleuries .....	18
Nouveau à Osthoffen	
Corporation des Maîtres-ramoneurs ..	19
Associations	
Où s'adresser ?.....	20

# Le mot du Maire



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Les événements tragiques de novembre nous attristent et nous nous devons de rendre un vibrant hommage aux victimes du terrorisme. En ces jours difficiles, nos pensées vont avant tout à leurs proches, parents et amis.

La Région nouvelle, qui nous porte depuis peu, nous a soumis à une nouvelle épreuve de l'Urne. La liberté démocratique qui nous a toujours animés était une belle occasion de s'exprimer sur l'organisation territoriale. Aussi, quelque soit le choix des électrices et électeurs, je les remercie tous pour cette démarche civique et citoyenne.

Si certains ont affiché un mécontentement quant au quotidien qu'ils vivent, cela se comprend. Ce n'est malheureusement pas toujours fondé, mais souvent médiatiquement amplifié.

Il faudrait tout de même reconnaître que notre pays nous offre également une importante mise en place de services aux particuliers par le biais de la Commune, de la Communauté de Communes, du Département... Les concitoyens satisfaits ne s'expriment pas ou rarement.

Au niveau local, chaque collectivité, sans exception, subit des restrictions budgétaires qui ne permettent plus un quelconque excès et je peux comprendre les inquiétudes sociales, familiales et professionnelles.

Pour l'Année Nouvelle, nous comptons pouvoir donner vie à des projets indispensables au bon fonctionnement de notre commune.

Je remercie tout particulièrement les animateurs de la vie associative qui se sont engagés sans compter et permettent un bon encadrement de nos jeunes et des bilans positifs, sinon élogieux, et je les invite à continuer dans cette voie.

L'ensemble du Conseil municipal et moi-même, ainsi que le personnel, vous remercient pour votre confiance.

Que l'Année 2016 soit prospère et vous apporte à tous bonheur et bonne santé !

Votre Maire, Antoine SCHALL



## ■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 12 janvier 2015

- **Baux de chasse communaux pour la période 2015-2024 : agrément des candidatures.**

La candidature pour la location de la chasse communale de M. HEITZ Romain, domicilié 22 rue d'Osthoffen à 67112 Breuschwickersheim a été agréée par le Conseil municipal, après avis de la commission consultative communale de chasse.

### Séance du 9 mars 2015

- **Approbation du compte de gestion, du compte administratif et de résultat, de l'affectation des résultats.**

- **Compte administratif 2014**

	Section Fonctionnement	Section Investissement	Total
Dépenses	481 679,06 €	447 134,90 €	928 813,96 €
Recettes	579 715,73 €	466 700,33 €	1 046 416,06 €
Excédent	98 036,67 €	Excédent 19 565,43 €	Excédent 117 602,10 €

- **Après incorporation des reports de 2013**

	Section Fonctionnement	Section Investissement	Total
Dépenses	481 679,06 €	735 105,00 €	1 216 784,06 €
Recettes	879 556,19 €	466 700,33 €	1 346 256,52 €
Excédent cumulé	397 877,13 €	Déficit cumulé - 268 404,67 €	Excédent cumulé 129 472,46 €

Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité, moins une abstention. Quant à l'affectation des résultats, ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le compte de gestion établi par le trésorier.

- **Approbation du budget primitif 2015 ainsi que des taux d'imposition (reconduction des taux 2014) et attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal.**

- **Budget primitif 2015**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, le budget primitif 2015, comme suit :

	Section Fonctionnement	Section Investissement	Total
Dépenses	534 712,46 €	623 904,67 €	1 158 617,13 €
Recettes	534 712,46 €	623 904,67 €	1 158 617,13 €

Les taux d'imposition 2014 ont été reconduits pour l'exercice 2015, à savoir :

- Taxe d'habitation : 16,12%
- Taxe foncière (bâti) : 14,14%
- Taxe foncière (non bâti): 53,28%

Pour les prestations de conseil et la confection des documents budgétaires, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à M. BARDON Pierre, Receveur municipal, l'indemnité prévue par la loi.

# Conseil Municipal Principales décisions

## • Maisons Fleuries 2015.

Reconduction de l'opération « Concours des Maisons Fleuries » en 2015 aux mêmes conditions qu'en 2014.

## • Subvention.

Le conseil municipal décide d'attribuer au Collège Paul Wernert d'ACHENHEIM une subvention de 50€ par enfant demeurant à OSTHOFFEN et participant aux voyages scolaires annuels.

## • Baux de chasse communaux pour la période 2015-2024 : agrément des permissionnaires.

En application de l'article 25 du Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales, le locataire de la chasse communale peut s'adjoindre des permissionnaires agréés par le Conseil municipal après avis de la commission consultative communale de chasse. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'agréer la liste de permissionnaires soumis par le locataire de la chasse.

## • Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Par délibération du 1er septembre 2014, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement en vue de la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.).

Cette nouvelle délibération définit plus particulièrement les motifs, les modalités de l'élaboration du P.L.U. ainsi que les détails de la concertation qui sera mise en place.

## • Approbation du compte de gestion du CCAS, du compte administratif ainsi que l'affectation du CA 2014 et du budget primitif 2015.

## \* Séance du 4 mai 2015

### • Aliénation foncière.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner suite à la proposition d'achat de la parcelle située Route de Strasbourg pour la réalisation d'un projet immobilier présenté par la Société DELTA PROMOTION.

### • Chemin rural.

Suite à une demande concernant l'acquisition d'une partie de chemin rural, le Conseil municipal, à l'unanimité, refuse d'autoriser l'affectation totale ou partielle des chemins ruraux à des fins privatives et demande l'application de poursuites à l'encontre des contrevenants conformément au code rural.

## \* Séance du 6 juillet 2015

### • Convention avec la Société SOPREDI.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver et d'adhérer à la convention signée entre la société SOPREDI et la Communauté de Communes « Les Châteaux »

concernant la mise en fourrière de véhicules faisant l'objet d'un stationnement de longue durée et non autorisé sur le domaine public.

### • Travaux d'aménagement de voirie.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'Entreprise LINGENHELD Travaux Publics pour la réfection de la Rue du Foyer et l'aménagement du carrefour Rue Principale, Route de Strasbourg, Rue des Tilleuls et Route du Kochersberg.

### • Travaux d'aménagement de chemins ruraux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'Entreprise SATTLER Maternelle & Fils pour la réfection des chemins ruraux.

## \* Séance du 26 octobre 2015

### • Convention de rétrocession des voiries et espaces communs au domaine public.

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire déposé par la Société DELTA PROMOTION pour le terrain situé Route de Strasbourg, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention de rétrocession des voiries et espaces communs au domaine public.

### • Procédure juridique « Salle des Sports ».

Le Conseil municipal prend connaissance du jugement rendu le 30 septembre 2015 par le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans l'affaire concernant les malfaçons du Centre Culturel.

### • Schéma départemental de coopération communale.

Le Conseil municipal prend connaissance du nouveau schéma départemental de coopération communale, notifié par M. le Préfet du Bas-Rhin suite à la parution de la loi dite Notre qui relève le seuil des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à 15.000 habitants. Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce projet et demande que les transferts de compétences soient accompagnés d'une prise en charge financière par l'Eurométropole de Strasbourg.

### • Contrat unique relatif à la fourniture d'électricité.

Afin de continuer à bénéficier de la fourniture d'électricité et de l'accès au réseau public de distribution et à son utilisation, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le contrat unique relatif à ce service.

### • Transfert de compétence « P.O.S.-P.L.U. ».

Le Conseil municipal, après une consultation infructueuse, sollicite la création d'une compétence « P.O.S.-P.L.U. » au sein de la Communauté de Communes « Les Châteaux »,

approuve le transfert de cette compétence pour l'élaboration du P.L.U. de la Commune et demande à M. le Préfet du Bas-Rhin de prendre un arrêté en ce sens.

- **Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a prévu le principe d'une accessibilité généralisée au 1er janvier 2014. Malgré les travaux déjà réalisés et la dynamique enclenchée, l'objectif n'a pas été totalement atteint.

L'ordonnance du 26 septembre 2014 et ses textes d'application ont créé l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui vient compléter cette loi. Cet engagement programmé constitue un engagement à procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ou plusieurs ERP, dans le respect de la réglementation, dans un délai fixé, avec une programmation des travaux et des financements précis. La Commune a demandé à la société A2CH ACCEO d'établir cet agenda pour la Commune et le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer la demande de validation de l'agenda Ad'AP pour les ERP communaux auprès des services préfectoraux.

- **Evaluation du personnel : détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle dans le cadre de l'entretien professionnel**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'instaurer l'entretien professionnel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires et de fixer les critères à partir desquels la valeur professionnelle est appréciée.

## \* Séance du 30 novembre 2015

- **Extension des compétences de la Communauté de Communes « Les Châteaux » (CCLC) au Plan Local d'Urbanisme (PLU), document en tenant lieu et carte communale**

La CCLC a délibéré en date du 12 novembre 2015 pour étendre ses compétences au PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à cette extension.

- **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels : dossier de demande de subvention au Fonds National de Prévention.**

La Commune souhaite s'engager dans une démarche globale de prévention des risques professionnels, dont l'étape initiale est la réalisation du Document Unique, ce qui requiert du temps et des compétences mobilisées pour majeure partie au sein des services de la collectivité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'engager dans cette démarche et autorise M. le Maire à présenter un dossier de demande de subvention au FNP et à signer la convention afférente à l'élaboration de ce document.

- **Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de reprendre au 1er janvier 2016 la compétence sociale et de supprimer le budget du CCAS, qui ne présente aucune activité depuis plusieurs années.

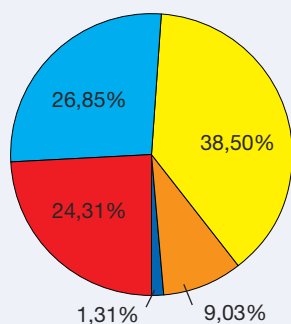


# Budget primitif 2015

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général Eau, combustible, frais d'entretien, assurances, honoraires, télécommunications, taxes...	143 570 €
Charges de personnel et gestion courante Salaires et charges sociales, indemnités élus, contributions diverses, service incendie	205 850 €
Charges financières Intérêts emprunts	48 300 €
Dépenses imprévues Bourses, prix, imprévus	6 992 €
Virement à la section investissement	130 000 €

**Total des dépenses de fonctionnement** 534 712 €

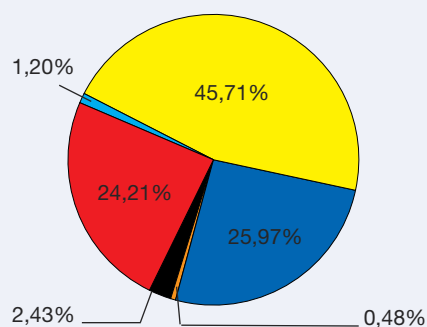


- Charges à caractère général
- Charges de personnel et gestion courante
- Charges financières
- Dépenses imprévues
- Virement section investissement

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	6 400 €
Impôts et taxes	244 400 €
Dotations et participations	138 880 €
Autres produits	13 000 €
Atténuation charges, transf. charges et produits financiers	2 560 €
Résultat 2014 reporté	129 472 €

**Total des recettes de fonctionnement** 534 712 €

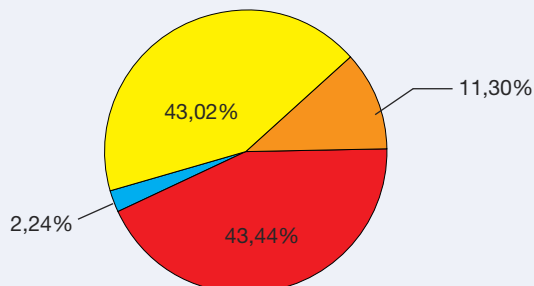


- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits
- Atténuation charges, transf. charges et produits financiers
- Résultat 2014 reporté

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts (capital)	70 500 €
Opérations d'équipements	271 000 €
Dépenses imprévues	14 000 €
Solde reporté	268 404 €

**Total des dépenses d'investissement** 623 904 €

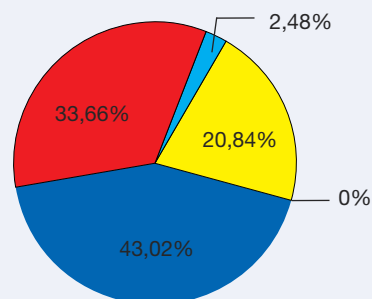


- Solde reporté
- Opérations d'équipements
- Remboursement emprunts (capital)
- Dépenses imprévues

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations fonds divers Réserves	15 500 €
Virement de la Section Fonctionnement	130 000 €
Subventions d'investissement	0 €
Excédents de fonctionnement	268 404 €
Produits de cessions	210 000 €

**Total des recettes d'investissement** 623 904 €



- Dotations fonds divers Réserves
- Produits de cessions
- Virement de la section fonctionnement
- Excédents de fonctionnement
- Subventions d'investissements

# À l'école d'Osthoffen cette année

## Bilan des actions réalisées de décembre 2014 à juillet 2015 :

Le Père Noël est passé le 19 décembre 2014, il a remis des cadeaux et des chocolats à tous les enfants de l'école.

Après des vacances bien méritées, les élèves de la maternelle et du CP-CE1 se sont rendus à un spectacle intitulé « Moonstres » pour combattre les peurs par le rire et l'émotion.

Puis, pour Carnaval, les enfants sont venus déguisés et ont partagé un goûter convivial.

En mars, les élèves du CE2-CM1 et CM2 se sont rendus à un spectacle « Ma robe est suspendue là-bas », joyeuse fantaisie qui donne vie aux émotions entre rire et larmes, entre peur et courage.

La semaine allemande a permis à tous les élèves de l'école de confecturer des gâteaux et de les partager. Les plus grands ont fait le service en pratiquant l'allemand.

En avril, les élèves du CP au CM2 ont participé au cross d'Ittenheim. Deux médailles d'or ont été gagnées et des médailles ont été remises à tous les élèves de l'école pour leur participation et leur sérieux.

De mars à juin, les élèves du CP au CM2 se sont rendus à la piscine de Duppigheim afin de se familiariser avec l'eau ou de parfaire leurs compétences.

Deux sorties ont clôturé l'année sco-



laire, une sortie avec tous les enfants à l'Ecomusée d'Ungersheim et la visite par les maternelles d'une ferme (visite partagée avec les élèves de maternelle de Kolbsheim).

Et juste avant les vacances d'été, enfants, parents et enseignants se sont retrouvés lors d'une kermesse sur le thème des jeux d'antan. Tartes flambées, boissons et gâteaux ont été partagés.

## Depuis la rentrée de septembre

La rentrée scolaire a eu lieu mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015.

L'organisation pour cette année est la suivante :

Mme BERNHART est l'enseignante de la classe de maternelle avec



28 élèves, Mme LAME, directrice, est en charge de la classe des CP-CE1 avec 12 élèves et Mmes ORSAT et ETTER se partagent un mi-temps en classe de CE2-CM1-CM2 avec 25 élèves.

Cette année, 65 élèves sont inscrits à l'école.

Un projet commun intitulé « autour du monde » permettra aux élèves des trois classes de découvrir d'autres cultures (Afrique, Antarctique et Asie cette année).

C'est dans ce cadre qu'en octobre, les élèves ont participé à la semaine du goût. Ils ont pu cuisiner des plats avec des produits provenant d'Afrique (galettes de manioc, jus d'agrumes et gâteaux de patates douces).

En novembre, une compagnie est venue à l'école proposer un spectacle où une cigogne a fait voyager tous les enfants dans le monde entier.



# Eglise Saint-Jacques

## Un saint Jean-Baptiste un peu particulier...

L'église Saint Jacques d'Osthoffen est intéressante à plus d'un titre, nous le savons bien. Construite entre 1823 et 1826, elle conserve encore les deux premiers étages romans de l'ancienne tour-porche avec, en son rez-de-chaussée, de curieux chapiteaux à tête humaine de la première moitié du XIIIe siècle. Le mobilier intérieur, contemporain de la construction de l'église, est d'une belle homogénéité ; le style Restauration reste sobre et les lignes classiques sont encore perceptibles. Le tout a retrouvé un nouvel



éclat depuis la dernière restauration en 2014. Face à la chaire se dresse un ensemble remarquable : les fonts baptismaux de 1686 se dégagent d'une niche à l'intérieur de laquelle prend place un saint Jean-Baptiste. Au-dessus, une sorte de porche s'élève, couronné par un Christ en croix encadré par la Vierge Marie et Saint-Jean l'évangéliste. Le tout donne une idée juste du baptême

chrétien : il est « passage », entrée dans l'Eglise de Dieu. Ce baptême, le Précurseur l'annonce et le Christ y plonge à la fois dans sa mort et sa résurrection.

Jean-Baptiste est représenté avec ses attributs traditionnels. Il est debout, son bâton à la main avec la banderole « Agnus Dei » (Agneau de Dieu), reprenant les mots par lesquels il désigne Jésus (Jn 1, 36), agneau couché d'ailleurs à ses pieds. Il est vêtu d'un seul manteau en poil de chameau. La statue est fidèle à la description que l'on trouve dans l'évangile de Marc (Mc 1, 6). L'originalité de ce Jean-Baptiste réside sur son flanc gauche (à droite, pour celui qui le regarde) : le manteau que saint Marc décrit comme de poils de chameau, ici doré à la feuille, se termine par une tête animale. A première vue, il s'agirait plutôt d'un agneau que d'un chameau. Sous cette interprétation sculpturale erronée de l'évangile se dégage une belle idée théologique. Le Baptiste va jusqu'à endosser le Christ. Il l'annonce par la parole jusqu'au martyre, et son action est déjà toute revêtue de la présence du Fils de Dieu. Sans celui qui baptise dans l'eau et l'Esprit et sur qui repose l'Esprit-Saint, le baptême par Jean n'a d'autre intérêt que celui d'un rite de purification rendu efficace par l'exercice de la justice. En Jésus, ce rite d'eau annonce déjà la victoire pascale, la remontée du Ressuscité d'entre les morts.

Il est donc juste qu'à l'église d'Osthoffen saint Jean-Baptiste prenne place près du baptistère ; il n'y apparaît pas comme le type du baptême, mais bien comme un appel à pratiquer la conversion sans cesse renouvelée. Il s'efface devant le Christ en croix qui le domine. Le croyant, revêtu du Christ - Agneau livré par amour et vivant dans la gloire - renaît dans les eaux du baptême à la vie nouvelle des enfants de Dieu pour une vie de charité.

P. Michel STEINMETZ, Curé

Permanence au secrétariat paroissial au presbytère 3, place de l'Eglise à Ernolsheim-sur-Bruche

- Mardi et jeudi de 15h à 17h
- Mercredi et vendredi de 9h à 11h
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.88.96.00.69

Mail : [compar.edithstein@yahoo.fr](mailto:compar.edithstein@yahoo.fr)

Retrouvez les feuilles de semaine :

<http://stedithstein.blogspot.com>

Retrouvez l'homélie dominicale du

curé : <http://michelsteinmetz.blogspot.com>





# Bon Anniversaire à notre horloge

## 150 ans et toujours en fonction !

L'horloge de l'église d'Osthoffen a été installée en 1865 par l'entreprise Ungerer de Strasbourg.

Albert (1813-1879) et Auguste-Théodore Ungerer (1822-1885) étaient deux frères qui avaient débuté comme employés de Jean-Baptiste Schwilgué (1776-1856), auteur de l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, et qui avaient repris l'entreprise après le décès de Schwilgué.

Il s'agit d'une horloge Ungerer de facture assez classique. Elle comporte trois corps de rouages. Le rouage central est le rouage de mouvement et sa fonction est d'entretenir le pendule, de transmettre l'heure aux cadrans extérieurs et de déclencher le rouage de sonnerie des quarts tous les quarts d'heures. Le pendule, d'une



longueur de 1m, effectue une demi-oscillation en 1s et permet à la roue d'échappement de faire un tour en une minute.

À gauche de ce rouage se trouve le rouage de sonnerie des quarts, déclenché à chaque quart d'heure. Les quarts sont sonnés à doubles coups. Après le quatrième quart, ce rouage déclenche le rouage de sonnerie des heures, situé à droite du rouage de mouvement. Les rouages de sonnerie ont tous deux des roues en fonte et non en bronze, mais les roues du rouage de mouvement sont toutes en bronze.

Cette horloge devait initialement être remontée manuellement chaque jour. Le remontage automatique a été réalisé par l'entreprise Ungerer probable-

ment en 1956. Sous chaque rouage de sonnerie se trouvent des treuils actionnés par des moteurs et ces moteurs sont déclenchés toutes les six heures, comme cela est habituellement le cas dans les motorisations d'Ungerer. Lorsque le remontage automatique est déclenché, les poids sont remontés jusqu'à ce qu'ils rencontrent d'autres interrupteurs. Le rouage de mouvement est entretenu par un poids fixé à une chaîne sans fin. À chaque quart d'heure, la sonnerie des quarts fait remonter ce poids grâce à la chaîne liant les deux rouages. Cette liaison a nécessité d'importantes transformations dans le rouage de mouvement et notamment la suppression du cylindre qui s'y trouvait primitivement.

D. ROEGEL

# La paroisse Saint-Jacques le Majeur

La Paroisse Catholique d'Osthoffen a organisé en 2015 :

- Une soirée tartes flambées, en février, qui a rapporté 1.497 € nets ;
- Un apéritif, à l'occasion de la fête patronale, en juillet, avec un bénéfice net de 930 €.

Ces recettes sont destinées à financer, entre autres, les dépenses de chauffage, d'électricité, d'assurance, d'entretien de l'église, etc.

La quête annuelle de novembre-décembre servira à rembourser, partiellement, la dette contractée envers la Commune (pour travaux de rénovation

intérieure de l'église en 2014) et qui s'élève à 19.500 €

La présidente CLAUSS Stéphanie et les membres du Conseil de Fabrique remercient chaleureusement tous les généreux donateurs et vous souhaitent de Bonnes Fêtes !

# La Chorale Sainte Cécile

## 2015...

... année inoubliable pour les choristes de notre région grâce à la fantastique suggestion de notre Curé Michel STEINMETZ . . . qui, occasionnellement, a souhaité réunir un minimum de 400 choristes pour une veillée chantante !

Cette idée lui est venue lors d'un rappel du Millénaire de la Fondation de notre Cathédrale . . . !

Résultat . . . nous nous sommes retrouvés à 1.600 choristes, rassemblés en répétitions mensuelles à Mutzig, pas toujours faciles, pas toujours bien

chauffées ces assemblées chantantes, mais notre enthousiasme volontaire a pu combler ce qui manquait en calories . . . !

Mais . . . quelle émotion, quelle joie, quelle apothéose pour tout un chacun, en franchissant en procession, chantant tous, la porte centrale de la Cathédrale en cette belle et chaude soirée estivale du 20 juin !

Nous y avons nos foulards de couleurs variées, oranges pour les "Soprano", rouges pour les "Alto" et bleus ou verts pour les hommes "ténor" ou "basse".

A la plus grande joie de tous, les plus

belles interprétations de notre répertoire y sont passées pendant près de deux heures, encadrées par les très talentueux organistes de la Cathédrale.

Encore un très grand merci à tous ceux, nombreux, qui, de quelle manière que ce soit, ont participé à la réussite de cette très belle manifestation (vous pouvez aller sur le site de l'USC de Strasbourg pour écouter notre belle prestation !).

Vous qui aimez chanter, venez nous rejoindre lors de nos chaleureuses répétitions bi-mensuelles.

Le Secrétaire : A. SIMONIS

# Foyer Club Osthoffen



L'Assemblée Générale 2014 du Foyer Club s'est tenue le 23 avril 2015 dans les locaux de la Section « Pêche » en présence de M. Antoine SCHALL, Maire de la commune, et des représentants des différentes sections.

## RÉSULTAT FINANCIER

Le rapport financier du Foyer Club présenté par notre trésorier M. Pascal HENNING a fait apparaître pour

l'exercice 2014 un résultat négatif de 919,25 € (en dépenses 4.281,55 € et en recettes 3.362,30 €).

Le bilan financier et sportif des différentes sections (Badminton-Pêche-Tennis-Tennis de Table et Yoga) est plus que satisfaisant.

Les rapports du trésorier et la décharge du comité ont été approuvés à l'unanimité.

## EFFECTIFS

L'effectif total des licenciés toutes sections confondues a connu une baisse en 2014 : 172 au lieu de 188 en 2013.

BADMINTON : 70 dont 28 jeunes

TENNIS : 62 dont 27 jeunes

TENNIS DE TABLE : 40 dont 9 jeunes

## RENOUVELLEMENT DU COMITE

M. Robert COMTE, ancien membre jusqu'en 2011 a présenté sa candidature. Il a été élu à l'unanimité.

## COMITÉ 2014

Président et Responsable Location Salle du Foyer : Bernard MULLER  
7 Rue des Vignes 67990 Osthoffen  
(03 88 96 51 57) (06 58 10 61 90).

Trésorier : Pascal HENNING (Section Tennis) 2 Rue de la Liberté 67990 Osthoffen (03 88 96 50 10)

Secrétaire : Christine DOTT (Section Pêche) 54 Rue Laegert 67117 Handschuheim (03 69 22 35 16)

## ACTIVITÉS

Le comité du Foyer Club s'est réuni trois fois au courant l'année. Le foyer a été mis à disposition 15 fois pour un montant total de 2.512,70 Euros.

## INVESTISSEMENT

Pour 2015 l'achat d'un nouveau four et d'une armoire réfrigérante a été programmé pour répondre aux besoins des utilisateurs. Les anciens matériels ne répondaient plus aux normes d'utilisation et de sécurité.

## TARIF MISE A DISPOSITION FOYER TARIF

- Soirée privée : 200 €
- Soirée Nouvel An : 400 €
- 1/2 journée : 100 €

## MISE A DISPOSITION GARNITURES

- (1) Ancienne garniture 1 Table + 2 bancs 3 €
- (2) Nouvelle garniture 1 Table + 2 bancs 10€

## VIDE GRENIER DU DIMANCHE 30 AOÛT 2015

Le premier vide grenier organisé dans notre commune a connu un franc succès. Organisé par le Foyer Club en collaboration avec l'Amicale des Pom-

piers et le Conseil de Fabrique, 103 exposants avaient répondu présent. Le beau temps étant de la partie, les rues du village se sont animées dès 6 heures du matin jusqu'en fin d'après-midi. Les grillades, tartes flambées et pizzas ont été appréciées par les visiteurs. Une « première » réussie, qui ne demande qu'à être reconduite. Le comité remercie toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de cette manifestation.

Les membres du Comité remercient la commune pour le soutien apporté à notre Association. Nos remerciements vont également à l'ensemble des dirigeants, entraîneurs et bénévoles qui s'occupent de leur section tout au long de l'année.

**Le comité du Foyer Club et  
le Président Bernard MULLER  
vous présentent leurs meilleurs  
vœux pour 2016.**



## Yoga à Osthoffen

La première année de création d'une section yoga par Catherine Gries, trésorière, Marielle Noël, secrétaire et Hélène Richert, présidente, a rencontré un franc succès. Les yogi (eh oui un seul yogi et bravo à lui) et yoginis évoluent pour se détendre et s'étirer dans la salle annexe du périscolaire.

Nous entamons donc notre deuxième année avec la même volonté de se détendre encore, et en plus, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous avons fait l'achat de petits équi-

pements afin de nous permettre d'approfondir et de prolonger ces étirements confortablement. Cela participe à un réel assouplissement.

Le yoga travaille l'étirement et la souplesse du corps. Il tonifie la charpente musculaire, procure la liberté de mouvement et améliore le souffle. Il contribue au maintien de la santé. Le travail dans le yoga permet de se renforcer progressivement, de se recentrer et de parvenir à un état de calme, d'équilibre et de sérénité. Il ne demande pas de souplesse initiale et s'adresse à



tous les âges. Chaque pratiquant avance sur la voie du yoga à partir de ses capacités propres et progresse à son rythme.

Les cours sont dispensés par Brigitte Meyer, diplômée de la fédération nationale des enseignants de yoga et ont lieu le lundi de 19 h 30 à 20 h 30.

Nous nous réunirons à l'occasion de notre repas de fin d'année autour d'agapes après la tenue de notre assemblée générale.

Hélène Richert, Présidente



# Pêche

Chers Amis et Habitants d'Osthoffen,

La saison 2015 s'est achevée pour nous le samedi 31 octobre. Ce fût une très agréable journée malgré le brouillard matinal. Les rayons de soleil de l'après-midi ont réchauffé les quelques pêcheurs installés au bord des étangs. Les arbres et autres plantations se sont parés des chatoyantes couleurs automnales.

Les fortes chaleurs de cet été n'ont en rien perturbé l'ambiance toujours conviviale et très agréable.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes pour leur soutien.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir toute l'équipe du Rotary du Kronthal. Plus de 300 personnes se sont réunies le 27 juin dernier. Parmi les convives, les célèbres Marlyse Riegenstiehl et Denis Germain, ont animé cette soirée avec leur bonne humeur et leur dynamisme, lors d'une vente de tombola. Les dons récoltés étaient destinés à des actions humanitaires financées par le Rotary Club.



Le cadre bucolique et naturel des installations a rencontré énormément de succès. D'autres mises à disposition ont eu lieu courant de saison, pour des mariages, anniversaires, etc.

Il y a eu encore de belles prises de carpe le dernier jour d'ouverture dont une de 11 kg qui a ravi notre ami Rémy, heureux chanceux.

Nous ne pouvons que vous pousser à franchir nos portes afin d'admirer le cadre verdoyant, que nous mettons un point d'honneur à entretenir tout au long de l'année.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain et vous souhaitons d'ores et déjà de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

# Badminton Club d'Osthoffen



BADMINTON CLUB  
D'OSTHOFFEN



Cette année notre club fête ses 10 ans. Tout a commencé par un groupe de personnes qui a joué dans la salle de sport. Il n'y avait aucun filet et pas de marquage mais on a quand même joué. Le BCO était lancé. Je tenais à remercier chaleureusement Madame KIEHL qui a créé le club.

Aujourd'hui, nous sommes affiliés à la fédération sportive et culturelle de France. Cette affiliation nous permet de maintenir nos cotisations au même coût depuis la saison 2010.

Durant la saison 2014/2015 nous étions 71 membres. Le club garde une vocation 100% loisirs. Notre

objectif est de permettre la découverte de ce sport dans une ambiance très conviviale.

## LA SECTION ADULTE :

La section adulte est destinée au badminton loisirs. Néanmoins afin de rencontrer d'autres joueurs, le club s'est affilié avec l'Avant-Garde du Rhin (AGR).

Les horaires de la section adulte.

- Le mercredi de 19 h à 22 h 30.
- Le dimanche de 17 h à 20 h 30.

## LA SECTION JEUNE

Les horaires des créneaux jeunes du samedi.

(Sauf pendant les vacances scolaires)

- 10 h 45 à 12 h 00 pour les 9-12 ans.
- 13 h 30 à 15 h 00 pour les 13-17 ans

**Tarif Section Adulte 75€ Couple 130 €**  
**Section Jeune 55€ et 40€ par enfant supplémentaire.**



# Section tennis-de-table

## RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE

La saison dernière, cinq équipes Séniors ainsi qu'une équipe Cadets étaient engagées dans le championnat AGR. Les résultats étaient satisfaisants dans l'ensemble.

L'équipe 1 a évolué en EXCELLENCE et a terminé championne d'Alsace.

Les équipes 2 et 3 ont évolué en PROMOTION D'HONNEUR du secteur de Molsheim et ont respectivement terminé à la 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> place.

L'équipe 4 évoluant en DIVISION 1 s'est classée 6<sup>ème</sup>.

L'équipe 5 évoluant en DIVISION 2 termine à la 3<sup>ème</sup> place. L'équipe CADETS termine à la 4<sup>ème</sup> place.

## LES COUPES DU SECTEUR DE MOLSHEIM

La famille Tovae (père et fils) a remporté la catégorie 80 à NC.

Kessler Steeve et Stroh Christophe se classent 2<sup>ème</sup> de la catégorie 50 à NC.

Gerges Eric et Arbeit Jean-Jacques ont terminé 2<sup>ème</sup> en catégorie 65 à NC.

## CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX

Trois joueurs ont défendu les couleurs du club d'Osthoffen le 24 mai 2015 à Betschdorf. Ces derniers ont pu se faire plaisir tout au long du week-end en affrontant des joueurs de haut niveau.

- F. Reinberger atteint les quarts de finale en simple et devient champion de France en double
- B. Tovae termine 3<sup>ème</sup> de poule dans la catégorie 5-6 et Vétérans
- Y. Tovae termine également 3<sup>ème</sup> dans la catégorie 5-6 et 7-9

## COMITÉ

Président : D. BOEHLER - tél: 03 67 08 45 85

Vice Président et entraîneur :

J.P. SATTLER - tél: 03 69 22 50 41

Trésorier : B. TOVAE

Secrétaire : N. BOEHLER

Responsable site internet : A. LUDWIG

Correspondant presse : B. MULLER

## COTISATIONS ET ENTRAÎNEMENTS

**Tarifs :** Adultes : 60 euros - Jeunes : 40 euros

Les entraînements ont lieu le mardi soir de 19h30 à 20h30 pour les jeunes et jusqu'à 22 h30 pour les adultes. Il est possible de pratiquer ce sport en compétition ou loisirs.

Les matches à domicile ont lieu le vendredi soir. Nous invitons les habitants d'Osthoffen à venir encourager nos différentes équipes.

Il est possible de connaître le programme des rencontres et suivre les résultats des équipes sur notre site internet: [www.tt67990osthoffen.blogspot.fr](http://www.tt67990osthoffen.blogspot.fr)





## LE CLUB SE MODERNISE...

La saison tennistique 2014-2015 s'est achevée avec la douceur de l'été indien, prolongeant ainsi la période de jeu sur les terres battues du club. L'entretien de ces terres a nécessité de nombreuses interventions des bénévoles (Merci en particulier à Serge et à Rocco, les experts de la règle). Une intervention plus musclée au printemps 2016 est incontournable.

Nous avons investi, avec l'aide de la commune, pour doter les courts de serrures électroniques et de lecteurs de badges. La réservation et les accès seront gérés par le système Bodet hébergé par la Mairie. Les badges personnalisés seront distribués aux membres à l'assemblée générale.

## DES ANIMATIONS: TOURNOI OSTHOFF' CUP

Ce tournoi, calqué sur la Hopman Cup ATP, a réuni 8 équipes mixtes (une joueuse et un joueur) pendant la saison hivernale. Elles se sont affrontées sous la forme d'un championnat: 2 poules de 4 équipes, soit 1 simple Dames, 1 simple Messieurs et 1 double Mixte par rencontre.

La finale, remportée par SWISS contre CALABRIA a permis de se retrouver autour d'un bon repas.

La formule a beaucoup séduit, il y avait du suspense et de l'engouement pour cette compétition par équipe. A reconduire ...

## ECOLE DE TENNIS...

Sous la houlette d'Anthony Willmann, DE du club les lundis et de Vlado Kostovski, AMT les jeudis, l'école de tennis a rassemblé 26 jeunes et 17 adultes.

Un grand merci à Vlado pour toutes ces années de dévouement pour notre club. Il a décidé d'arrêter à la fin de la saison.

## CHAMPIONNAT JEUNES...

La nouvelle réforme FFT pour les moins de 12 ans ne nous a pas permis de participer aux championnats, faute d'effectifs suffisants par catégories d'âge et de couleur.

Deux jeunes (Augustin Graff et Marceau Touret) ont néanmoins brillamment défendu les couleurs du club dans une compétition pédagogique en juin.

## CHAMPIONNAT SÉNIOR D'ÉTÉ

5 équipes ont défendu les couleurs d'Osthoffen.

Dames 1 – Div. 2-Poule D: 1V/4D ⇒ 5° sur 6

Dames 2 - Div.3-Poule K: 1V/1N/3D ⇒ 5° sur 6

Messieurs 1 – Div. 2-Poule J: 3V/2D ⇒ 4° sur 6

Messieurs 2 – Div. 2-Poule I: 5D ⇒ 6° sur 6 et descente en D3

Messieurs 3 – Div. 3-Poule L: 2V/3D ⇒ 4° sur 6 .

## COUPE DU CRÉDIT MUTUEL (MIXTE)

Une équipe NC à 30/1 engagée.

Phase préliminaire-Poule C: 1V/2D ⇒ 3° sur 4 et éliminée.

## CHAMPIONNAT +35 ANS D'AUTOMNE

Dames +35-Div. 3-Poule F: 1V/4D ⇒ 5° sur 6

Messieurs 1+35-Div.4-Poule E: 3V/2D ⇒ 4° sur 6

Messieurs 2+35-Div.4-Poule B: 1V/4D ⇒ 5° sur 6

Un grand merci à nos compétiteurs pour leur disponibilité et leur engagement pour le club.

## OPEN OSTHOFF'2015: UN BON MILLÉSIME...

203 inscrits sur 6 tableaux, dont

21x2°s,91x3°s,57x4°s et 13xNC. Nos deux courts en terre ont un peu souffert de la pluie et quelques matchs ont été joués en salle à Stutzheim/Offenheim. Les tableaux séniors sont stables avec 90 joueurs et 32 joueuses.

Les tableaux +35, +45 et +55 ont totalisé 81 inscrits, preuve d'une réelle demande des compétiteurs plus anciens.

Perturbés par la pluie, et sous l'œil attentif de Catherine GRAEF-ECKERT, notre élue du Département, les finalistes nous ont offert un beau spectacle. Delphine Le Lausque, originaire du Doubs, nous a ravi avec son style « Fédérésque », alors que Martial Meyer, tout en puissance, s'est imposé avec son jeu rapide en salle.

#### Les vainqueurs :

Dames: D. LE LAUSQUE 15 bat E. RAMIREZ 15/1 : 6/4-6/2

Messieurs: M. MEYER 5/6 bat G. LANG 5/6 : 7/6-6/4

+ 35 D: S. Schneider 15/2 bat M. MOREIRA 15/4 : 6/0-6/2

+ 35 M : A. KLINGHAMMER 15/1 bat D. FISCHER 15/1 : 6/4-6/3

+ 45 M : G. ARENAS 15/2 bat P. JAECK 15/5 : 6/3-6/2

+ 55 M : J. BALLEES 30 bat P. OBERT 15/5 : 6/1-6/2

#### BOAHT 2015 : LA DERNIÈRE ÉDITION EN AOÛT ?

Organisé par le TC Osthoffen, c'est le dernier tournoi du BOAHT, car le club d'Hangenbieten n'est plus. Vive le BOAT en 2016 ?

Avec 25 inscrits (5 femmes et 20 mes-

sieurs), le tournoi a néanmoins réuni une palette de joueurs motivés dans une ambiance bon enfant.

Messieurs : S. SUHR 15/4(B) bat L. SCHRAMM 301/1(O) : 4/6 6/4 6/1

Dames: V. HENNING 15/5(O) bat V. LESNY-TOURET 30/4(O) : 6/0 3/6 6/2

#### CLÔTURE DE LA SAISON 2014/2015 LE 30/09

Les effectifs sont stabilisés à 70 membres pour la saison 2014-2015. Une belle affluence au tournoi Open, ainsi qu'au Rossbiff du 14 juin et aux soirées Pizza et Flam's a apporté une touche sympathique à la saison et un résultat financier à la hauteur des efforts des bénévoles du club.

Nous essayerons à nouveau d'émousser vos papilles le Dimanche 19 juin 2016. Réservez cette date.

#### OSTHOFF'2016 du 3 au 26 juin 2016

#### SAISON 2015/2016 C'EST BIEN PARTI...

#### Baby Tennis dès 3 ans...ça prend...

L'école de tennis accueille 26 enfants et 14 adultes.

Anthony Willmann, désormais Diplômé d'Etat de niveau Supérieur, reprend l'ensemble de l'école de tennis: les enfants sont au rendez-vous pour la saison 2015-2016, avec un effectif stable, dont 4 petiots de 5 ans au Baby Tennis.

Message aux mamans: l'inscription reste ouverte...

Quelques mots encore pour remercier tous les bénévoles qui participent à l'existence du club et aux événements sportifs.

Nous n'oublions pas nos sponsors et annonceurs pour leurs dons au club: Boulangerie Schlosser, Coba-Est, Metzger-Muller, CCM Les Châteaux, Tennis Ware-House, Absolutif's, Domaine JM Bechtold, Viola & Fils, Mylène Abhyanga, Isabelle Graff, Electricité du Haut-Barr, Bruno Lanter. Merci à eux.

#### MEMBRES DU COMITE 2016

Président et Com., Juge Arbitre JAT2: Carmelo SEMINATORE - 8 rue des VIGNES, 67990 Osthoffen (07 62 12 92 28)

Trésorier et Correspondant: Pascal HENNING - 2 rue de la Liberté, 67990 Osthoffen (06 07 90 09 25)

Tennis au féminin: Véronique HENNING - 2 rue de la Liberté, 67990 Osthoffen (06 78 60 11 04) & Isabelle GRAFF - 14 rte de Strasbourg, 67990 Osthoffen (06 72 19 80 55)

Responsables Matériel: Rocco NAPOLI - 14A rue des Bleuets, 67120 Dachstein (06 27 20 64 30) & Swenn SOERENSEN - 5 rue de Zehnacker, 67310 Wasselonne (06 80 22 58 43)

Enseignant Diplômé d'Etat: Anthony WILLMANN (06 63 10 30 81)

Pour suivre la vie du club, voir les infos détaillées sur le site: [tcosthoffen.fr](http://tcosthoffen.fr)

## Natation

#### A L'HONNEUR CETTE ANNEE...

A ce jour, fort de ses 996 membres, l'Aquatic Club Molsheim Mutzig (AC2M) compte 7 habitants de notre village.

Il s'agit d'enfants pour la majorité

d'entre eux, mais aussi d'adolescents et d'adultes. Tous ces acteurs contribuent à la réussite éducative et sportive de cette association en prenant plaisir à nager. Parmi eux, certains sont compétiteurs et pas uniquement dans l'âme. Le président, Monsieur

Philippe WITTNER a attiré notre attention sur la personne de :

Félicie FILLIOUX pour sa place de « 3ème régional toutes catégories » aux Championnats interclubs.

Bravo à Félicie !

# École de musique

L'école de musique dirigée par Daniel Jurquet continue de proposer des cours instrumentaux (accordéon, clavier et piano) ainsi que la formation musicale.

Les séances se déroulent chaque samedi matin à l'école primaire. Elles s'adressent à des élèves de tout âge et tout niveau.

Pour les débutants âgés de 5 ans



**et plus**, un cycle d'essai de 3 mois est proposé pendant lequel l'enfant pratiquera l'instrument dès le 1er cours. Une mise à disposition gratuite d'un accordéon ou clavier est possible.

**Pour les 3-4 ans**, un jardin musical peut fonctionner dans la localité. Des activités ludiques permettront d'éveiller les sens musicaux des petits enfants.

## DES ÉLÈVES À L'HONNEUR CETTE ANNÉE

Quelques-uns ont participé avec succès aux éliminatoires régionales de la Coupe de France E.M.A (Ecoles de Musique Associées).

### PALMARÈS :

PIANO : Poussin : Léo Jacques :  
1<sup>er</sup> prix coupe

Débutant : Angélique Martin :  
1<sup>er</sup> prix coupe

Initiation 1 : Maureen Bernard :  
1<sup>er</sup> prix coupe

PIANO DIVERTISSEMENT : Préparatoire 2 : Clara Lamotte :  
1<sup>er</sup> prix coupe + sélection pour les finales.

PIANO 4 MAINS : Débutant : Léo Jacques & Angélique Martin :  
1<sup>er</sup> prix coupe

Initiation 2 : Maureen Bernard & Laurie Richert : 1<sup>er</sup> prix coupe

**Pour tout renseignement :**  
06 08 49 45 85

Pour suivre l'actualité de l'école :  
[www.danieljurquet.com](http://www.danieljurquet.com) ou

 Daniel Jurquet

Inscriptions possibles tout au long de l'année selon les places disponibles.

## Le don du sang : n'hésitez pas et venez...



Il ne coûte rien, et produit beaucoup

Il enrichit celui qui le reçoit

Sans appauvrir celui qui le donne

Il ne dure qu'un instant

Mais peut sauver un mourant

On ne vous refusera pas le sang

Dont vous avez besoin

Alors soyez généreux

Donnez le vôtre

Nul ne sait si un jour il n'aura

Pas besoin de sang

## CALENDRIER DES COLLECTES DE SANG 2016 :

- **10 mars 2016** à Furdenheim - 17h30 à 20h30
- **26 mai 2016** à Osthoffen - 17h30 à 20h30
- **4 août 2016** à Furdenheim - 17h30 à 20h30
- **6 octobre 2016** à Osthoffen - 17h30 à 20h30
- **15 décembre 2016** à Quatzenheim - 17h30 à 20h30

### Responsable local :

FOURNAISE André (06.86.99.70.70)

« C'est au moment du don que le donneur prend conscience de l'importance de son geste et de son engagement pour sauver des vies »

Si vous avez entre 18 et 70 ans, et que vous êtes en bonne santé, venez aux collectes de sang !



# Le combat de Noa

Nous avons le plaisir de vous présenter en quelques lignes l'association que nous avons créé pour aider nos amis et leur petit garçon Noa, âgé de 4 ans, atteint d'une maladie orpheline.

Il vit à Duppigheim avec ses parents et sa grande sœur Laura, âgée de 8 ans. Cela fait 3 ans et demi qu'il se bat contre cette maladie qui est pour le moment la seule connue en France qui lui a volé son enfance et l'empêche de marcher, parler et de manger de façon naturelle.

Actuellement, des recherches sont faites pour trouver les gènes responsables de cette maladie. On ne sait pas comment elle va évoluer, mais victime d'une atrophie d'une partie du cerveau, d'une dégénérescence de ses organes, Noa a besoin d'un suivi médical et d'une présence constante.

Notre association a pour but de réaliser des projets pour Noa, tel que l'aménagement d'une salle de bain ainsi qu'une chambre adaptées à ses besoins. Pour cela,

nous effectuerons des manifestations afin de récolter des dons.

Notre présence à la bourse aux vêtements de Breuschwickersheim, notre première manifestation, nous a permis de collecter la somme de 550 euros grâce à votre soutien et aux affaires que nous avons pu récolter.

Nous envisageons d'organiser une Zumba party, ainsi qu'une bourse aux vêtements dans les alentours. Nous vous tiendrons informés des différentes dates des manifestations.

Nous avons déjà eu le soutien de l'association « Cœur en fête » de Dorlisheim qui nous a fait un don, ainsi que l'association « Bouchons Bonheur » qui nous a offert le siège de bain médicalisé pour la nouvelle salle de bain de Noa. A ce titre, si vous gardez vos bouchons en plastique, nous vous proposons de nous les déposer pour les collecter.

Le président, la vice-présidente, MULLER Fabrice, KRAEMER Mylène  
16 rue des Vergers - Osthoffen.



**Noa et son combat de chaque jour**

mail : [association.lecombatdenoa@outlook.com](mailto:association.lecombatdenoa@outlook.com)



**En gardant les bouchons, je soutiens la cause du handicap, je respecte et préserve la nature, je fais un geste solidaire et éco-citoyen**

**POINT DE COLLECTE DES BOUCHONS PLASTIQUES** : Bouchons de bouteilles de toutes sortes (lait, eau, huile). Bouchons de flacons de toutes sortes (lessive, produits d'entretien) : M. MULLER Fabrice et Mme KRAEMER Mylène - 16, rue des Vergers - 67990 Osthoffen

**POINT DE COLLECTE DES BOUCHONS EN LIÈGE ET EN SILICONE** : Mairie - 6, rue Principale - 67990 Osthoffen

**POINT DE COLLECTE DES TÉLÉPHONES PORTABLES USAGÉS** : Mairie - 6, rue Principale - 67990 Osthoffen

# État civil 2015...

## NAISSANCES

- BIECKERT Lisa-Lou née le 04 mars
- UBERFULL Marie née le 21 juillet

## MARIAGES

- MULLER Sébastien et BREHAUT Susie mariés le 27 juin
- LIENHART Eric et NOLD Nathalie mariés le 04 juillet

## DÉCÈS

- BREHAUT Norbert le 31 janvier
- ADAM Jean-Pierre le 15 février
- SPEHNER André le 03 avril
- DUQUE-PRIETO Olivier le 05 septembre
- HUCK Marie Joséphine née WECKMANN le 03 novembre
- GASSER Marianne née LEBASCH le 27 novembre
- GERBER Jeanne née MEYER le 15 décembre

## GRANDS ANNIVERSAIRES 2015

### Noces d'or :

- KAERCHER Georges et Jeannine le 22 juillet
- REINHARDT Pierre et Yolande le 11 septembre

### 100 ans :

- GERBER Jeanne le 6 août



### 90 ans :

- KOPP Alice le 06 juin
- BIND Joséphine le 30 décembre

### 85 ans :

- LUDWIG Florence le 22 janvier
- STROH Anne le 15 novembre
- VOGLER Marie-Jeanne le 18 novembre

# Maisons fleuries : les lauréats 2015

## CATÉGORIE 1 Maisons avec décor floral et jardin visible

BECHTOLD Béatrice et J.Claude  
18 route du Kochersberg

BECHTOLD Marguerite  
10 rue des Seigneurs

EHRHARD Joseph  
6 rue du Pressoir

FIX Jean-Pierre  
3 rue du Loess

FUSS Simone et Raymond  
15 rue du Pressoir

GASSER Pascal et Philippe  
12 route du Kochersberg

GLESS Louis  
10 rue du Pressoir

GRAFF Isabelle et Jean-Noël  
14 route de Strasbourg

KOEBEL Bernard  
22 rue des Vignes

MULLER Bernard  
7 rue des Vignes

SATTLER Jean-Paul  
2 rue du Foyer

SCHMITT Pascal  
5 rue du Foyer

SCHROETTER Jacqueline et Gérard  
19 rue des Près

THOMAS Martin  
3 rue des Vergers

## CATÉGORIE 2 Maisons avec possibilités limitées de fleurissement

BECHTOLD Laurette  
1 rue des Fleurs

GRAFF André et Bernadette  
5 rue des Forgerons

ILLER Monique et René  
5 rue du Parc

MARTIN Anne  
2 rue des Prés

SCHALL Christiane et Antoine  
9 rue des Prés

SCHNEIDER Liliane  
11a rue des Seigneurs

SCHWEITZER Véra  
5 rue du Parc



# Nouveau à Osthoffen



## Architecte d'intérieur, Agenceur d'espace et Décorateur sur Osthoffen et ses environs

Vous avez besoin de donner un coup de neuf et de modernité à votre intérieur, n'hésitez pas à contacter Benjamin Sattler.

Il vous conseillera, vous accompagnera et vous mettra en relation avec les entreprises...

Il sera à l'écoute de vos envies, de vos attentes et de vos besoins pour concevoir avec vous un intérieur qui vous ressemble.

Son objectif est d'apporter des solutions personnalisées en termes d'organisation de l'espace, de fonctionnalité et d'esthétique, en partant du principe que votre mode de vie détermine votre environnement.

Il sera à vos côtés pour concevoir un projet cohérent et harmonieux, dans le respect de vos attentes et de votre

budget, mais aussi pour résoudre les contraintes techniques.

**Benjamin Sattler - 07-86-72-43-32**

<http://sattler-home-design.fr>

**Mail : [sattler.benj@gmail.com](mailto:sattler.benj@gmail.com)**



## La Corporation des Maîtres-ramoneurs du Bas-Rhin

*vous informe...*

« *Nous vous rappelons que le ramonage est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois par an pour les combustibles solides et liquides, quelque soit la quantité utilisée.*

*Voici la liste des entreprises de notre Corporation, ayant les qualités requises pour exercer l'ensemble des prestations liées au ramonage, et qui assurent depuis des décennies un service de proximité permettant de garantir votre sécurité. »*

- STE J.& R. ALLMENDINGER SARL 23 rue de Liepvre - 67100 Strasbourg - 03.88.34.08.14 - [contact@allmendinger.fr](mailto:contact@allmendinger.fr)
- RAMONAGE GROSS SAS - 10 rue Ottmann - 67100 Strasbourg - 03.88.39.64.42 - [ramonage.gross@wanadoo.fr](mailto:ramonage.gross@wanadoo.fr)
- RAMONAGE GIEDENGER SARL - 31 rue des Tilleuls - 67470 Mothern - 03.88.94.39.54 - 07.88.07.06.38
- STE RAMONAGE BOISSIER - 6A rue de la Concorde - 67110 Niederbronn Les Bains - 03.88.09.08.26 - [christiane-K@orange.fr](mailto:christiane-K@orange.fr)
- ENTREPRISE DE RAMONAGE - 19 rue des Vignes - 67360 Morsbronn Les Bains - 03.88.09.34.25 - [ellwanger.g@outlook.fr](mailto:ellwanger.g@outlook.fr)
- RAMONAGE ENGEL MARCEL ET FILS - 40 route de Selestat - 67600 Mussig - 03.88.85.31.13 - [ramonage@sarl-engel.fr](mailto:ramonage@sarl-engel.fr)

- RAMONAGE SARL FISCHER - 14 route d'Obermodern - 67330 Bouxwiller - 03.88.70.76.74 - [info@ramonage-fischer.fr](mailto:info@ramonage-fischer.fr)
- RAMONAGE STRAUB-FILS SARL - 19 rue des Près 67140 Barr - 03 88 58 16 20 - [marc.iger@wanadoo.fr](mailto:marc.iger@wanadoo.fr)
- CHRIS RAMONAGE - 1 rue de la Forêt - 67130 Muhlbach/Bruche - 03.69.73.18.32 - [chris.ramonage@sfr.fr](mailto:chris.ramonage@sfr.fr)
- RAMONAGE ALSACE NORD SARL - 42 rue Principale - 67700 Otterswiller - 03.88.91.66.72 - [ramonage.alsacenord@wanadoo.fr](mailto:ramonage.alsacenord@wanadoo.fr)
- ENTREPRISE DE RAMONAGE - 7 rue Sainte Montee - 67260 Sarre-Union - 03.88.00.10.58
- RAMONAGE FLORENCE - 13 rue des Grives - 67330 Neuwiller Les Saverne - 03 88 70 09 75 - [florence.ramonage@orange.fr](mailto:florence.ramonage@orange.fr)
- RAMONAGE MEYER RICHARD SARL - 70 Grand Rue 67110 Gundershoffen - 03.88.54.38.73 - [ramonage.meyer@orange.fr](mailto:ramonage.meyer@orange.fr)
- ETS BRANDL ET KNIPPER - 114 rue Boecklin - 67000 Strasbourg - 03.88.31.12.73 - [brandl.knipper@wanadoo.fr](mailto:brandl.knipper@wanadoo.fr)
- RAMONAGE DE L'ILL SARL - 8 rue de Limersheim - 67150 Erstein - 03 88 98 27 60 - [ramonage.ill@orange.fr](mailto:ramonage.ill@orange.fr)
- EURL ROLLHAUS - 13 rue de l'Abattoir - 67300 Schiltigheim - 03.88.33.16.68 - [patrick.rollhaus@wanadoo.fr](mailto:patrick.rollhaus@wanadoo.fr)
- SONNTAG ALFRED ET FILS SARL - 25 rue de Rohrwiller - 67240 Bischwiller - 03.88.63.11.15
- HERISSON 67 - 8B rue Icare - 67960 Entzheim - 03 88 35 65 44 - [contact@herisson67.fr](mailto:contact@herisson67.fr)

# Les associations

**FOYER CLUB et CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE** : Président : M. MULLER Bernard  
7 rue des Vignes - 67990 Osthoffen - Tél. 06.58.10.61.90,  
muller.bernard@evc.net

**FOYER CLUB - Section « PECHE »** : Secrétaire : Mme DOTT  
Christine, 54 rue du Laegert - 67117 Handschuheim -  
03.69.22.35.16 - Port. 06.10.14.46.37, jean.dott@estvideo.fr

**FOYER CLUB - Section « TENNIS DE TABLE »** : Président :  
M. BOEHLER Dominique, 21 rue des Prés - 67990 Osthof-  
fen - Tél. 03.88.96.52.26, domboehler@aol.com

**FOYER CLUB - Section « YOGA »** : Présidente : Mme RICHERT  
Hélène, 21 rue de la Liberté - 67990 Osthoffen -  
Tél. 03.69.20.37.31, h.richert@evc.net

**CHORALE** : Présidente : Mme VIOLA Marie-Claude, 3 route  
de Strasbourg - 67990 Osthoffen - Tél. 03.88.96.01.01

**TENNIS CLUB** : Président : M. SEMINATORE Carmelo, 8 rue  
des Vignes - 67990 Osthoffen - Port. 07.62.12.92.28,  
contact@tcothoffen.fr, http://tcothoffen.fr

**BADMINTON CLUB** : Président : M. BECHTOLD Jean-Fran-  
çois, 91 rue de Wolxheim - 67120 Ergersheim - Port.  
06.16.94.51.58, bechtoldjeff@hotmail.com

**LE COMBAT DE NOA** : Président : M. MULLER Fabrice, 16 rue  
des Vergers, 67990 Osthoffen.  
association.lecombatdenoa@outlook.com



Où s'adresser

## • MAIRIE

6, rue Principale  
Tél. : 03 88 96 00 90  
Fax : 03 88 96 57 37  
Heures d'ouverture :  
Lundi de 13h à 18h  
Mercredi de 8h à 12h  
Vendredi de 13h à 16h  
[commune.osthoffen@evc.net](mailto:commune.osthoffen@evc.net)

• **POMPIERS** : faire le 18  
(Sirène en haut de l'escalier de la  
Mairie)

• **SAMU** : faire le 15

• **GENDARMERIE**  
1, rue de la Gendarmerie  
TRUCHTERSHEIM  
Tél. : 03 88 69 60 08

• **ÉCOLE**  
1 et 6 rue Principale  
Tél. : 03 88 96 53 13  
Directrice : M<sup>me</sup> Cécile LAME

## • COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

Père Michel STEINMETZ  
3 Place de l'Eglise  
67120 ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
Tél. : 03 88 96 00 69  
[michelsteinmetz@yahoo.fr](mailto:michelsteinmetz@yahoo.fr)

## • COLLÈGE PAUL WERNERT

Rue du Collège  
ACHENHEIM  
Principal : Dominique GAMBOTTI  
Tél. : 03 88 96 02 42

## • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

«LES CHÂTEAUX»  
Secrétariat : MAIRIE DE HANGENBIETEN  
Tél. : 03 88 75 06 60  
Fax : 03 88 75 79 19  
[cc.leschateaux@evc.net](mailto:cc.leschateaux@evc.net)

## • PÉRISCOLAIRE OSTHOFFEN

Rue du Foyer  
Tél. : 03 90 29 69 74

**Directrice de la publication :**

Stéphanie CLAUSS-MULLER

**Ont collaboré à ce numéro :**

Catherine GRIES - Martin THOMAS

Bernard MULLER - Martine GUMBINGER

[www.mairie-osthoffen.fr](http://www.mairie-osthoffen.fr)